

*A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la conduite d'un certain Rémi Tremblay, employé de la Chambre des Communes, lors de la dernière élection d'un député à la dite Chambre des Communes pour les comtés de Richmond et Wolfe.

Le dit Rémi Tremblay a pris une part extrêmement active, contre moi, à la dite élection. Il a assisté à une convention dont il faisait partie comme délégué, tenue pour le choix d'un candidat destiné à me faire de l'opposition. Il a convoqué plusieurs assemblées publiques dans le district électoral dans l'intérêt de mon adversaire et y a porté la parole, se servant, contre moi et contre le gouvernement, du langage le plus violent et le plus injurieux ; il a assisté à une assemblée publique le jour de la nomination où nous étions présents mon adversaire et moi, il y a parlé, et en cette occasion, il a tenté fréquemment et d'une manière agressive et blessante, de m'empêcher de parler moi-même. Il a aussi publié divers articles dans la presse m'injuriant ainsi que le gouvernement ; il était et est encore un partisan violent. Il est indigne de la position qu'il occupe. Sa présence m'est désagréable et il est impossible d'entretenir aucun rapport avec lui ; je demande qu'il soit renvoyé du service de la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

W. B. IVES, M. P.

CANADA,  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Saint-François. }

Je, soussigné, Pierre Bouchard, industriel à Stoke, déclare que je connais Rémi Tremblay, de Stoke, un des traducteurs du *Hansard*, que je suis en mesure de déclarer positivement qu'en automne dernier, au moment de la campagne électorale pour le renouvellement de la Chambre Provinciale de Québec, le dit Rémi Tremblay a, dans une assemblée publique, affirmé que : le gouvernement conservateur était un gouvernement corrompu et de pendards, et qu'il avait à la Chambre d'Ottawa une position qu'il ne devait pas aux conservateurs et qu'il était parfaitement indépendant d'eux, et faisant comprendre au public que le gouvernement ne pourrait pas facilement le remplacer. Entre autres choses, je me souviens qu'il a dit qu'il devait sa position à ses seules capacités.

Au cours de la campagne électorale pour le renouvellement des Chambres fédérales, il est à ma connaissance qu'il a tenu une assemblée publique dans une maison d'école dans le petit rang de Stoke, à laquelle j'assistais et où le dit Rémi Tremblay a violemment attaqué le gouvernement conservateur.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l'acte passé dans la 37<sup>me</sup> année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

PIERRE BOUCHARD.

Signé et reconnu devant moi  
à Sherbrooke, ce 9<sup>me</sup> jour  
de juin de l'année 1888. }

A. G. WOODWARD, J. P.

CANADA,  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de Saint-François }

Nous, soussignés, Isaac Gauthier, commissaire d'école dans le 4<sup>e</sup> rang de Stoke, et Sébastien Georges Lieutenant, cultivateur dans le 6<sup>e</sup> rang de Stoke, déclarons que nous connaissons Rémi Tremblay de Stoke, un des traducteurs du *Hansard*, et nous sommes en mesure de déclarer positivement, qu'au cours de la dernière campagne électorale pour le renouvellement de la Chambre fédérale, le dit Tremblay a tenu des assemblées publiques dans différents endroits du dit lieu de Stoke et y a violemment attaqué le gouvernement conservateur.

Nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie,